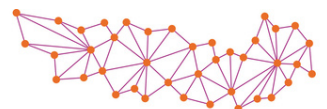


Juin 2026



Cahier technique

Accompagner les habitants au changement
lors de la rénovation des cités minières



RENOUVEAU
du Bassin Minier
S'engager ensemble

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), les opérations de rénovation des cités minières offrent de réelles perspectives d'amélioration du cadre de vie. Elles entraînent cependant des changements importants, parfois exigeants, pour les habitants concernés.

Accompagner la rénovation des cités minières, ce n'est pas seulement transformer des logements ou des rues. C'est aussi prendre en compte les parcours de vie, les souvenirs partagés et les liens sociaux qui font l'identité d'un quartier.

Un séminaire technique organisé par la préfecture de région des Hauts-de-France et le Conseil régional le 9 octobre 2025, a rassemblé l'ensemble des acteurs mobilisés pour accompagner les habitants des cités minières en rénovation : collectivités, bailleurs, opérateurs, financeurs, acteurs du renouvellement urbain, de la cohésion sociale et du champ culturel.

Cette journée a été pensée comme un temps d'échanges et de partage d'expériences, afin de réfléchir à une question essentielle : *comment accompagner, de manière humaine et durable, le renouveau des cités minières ?*

Au travers de trois ateliers thématiques, les 120 participants ont travaillé sur des leviers concrets pour aider les habitants à mieux vivre le changement à l'échelle individuelle, pour renforcer le vivre-ensemble à l'échelle de la cité et pour adapter les formes d'accompagnement aux réalités locales de chaque cité.

Les échanges ont mis en évidence la diversité des situations, mais aussi des points communs forts : l'importance de l'écoute de proximité, de la co-construction et de la mobilisation des ressources locales pour faire de la rénovation un projet partagé et compris par tous.

Ce cahier technique prolonge ces réflexions collectives. Il rassemble les enseignements, les bonnes pratiques, les outils et les points de vigilance identifiés au fil des échanges. Destiné aux porteurs de projets, il se veut une ressource pratique et opérationnelle pour accompagner, aujourd'hui et demain, une rénovation des cités minières réussie sur les plans social, humain et collectif.

Le Comité d'organisation

Remerciements

Les équipes des services de l'État et du Conseil régional des Hauts-de-France adressent leurs sincères remerciements à l'ensemble des partenaires qui ont contribué activement à la préparation et au bon déroulement du séminaire technique du 9 octobre 2025 ainsi qu'à la production de ce cahier technique. Leur expertise et leur engagement ont grandement participé à la réussite du projet.

Merci aux représentants du comité d'organisation :

- Conseil départemental du Nord
- Conseil départemental du Pas-de-Calais
- Mission Bassin Minier
- SIA Habitat
- Maisons & Cités
- Délégués du préfet à la politique de la ville du 59/62
- IREV, Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
- Institut Fédératif de Recherche sur le Renouveau des Territoire
- Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin

Merci aux animateurs des groupes de discussion :

- Matthieu Giusti, Karine Rogeau (SGAR Hauts-de-France)
- Frédéric Antona, Emma Becuwe (Conseil régional Hauts-de-France)
- Elmir Guedouar (Délégué du préfet à la politique de la ville 62)
- Annelyse Bailleul (DDTM 59)
- Catherine Bertram, Laurent Duquenne, Aurélie Mouchon (Mission Bassin Minier)
- Maël Hatte (SIA Habitat)
- Alexandra Legrand (Maisons & Cités)
- Pauline Auclair (UPHF - Communauté d'agglomération de Lens Liévin)

Merci aux témoins qui ont partagé leur expérience :

- Frédéric Géhanno (Université de Lille)
- Annelyse Bailleul (DDTM 59)
- Pauline Auclair (UPHF - Communauté d'agglomération de Lens-Liévin)
- Mélusine Pagnier (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille)
- Jean-Roger Carcel, Alexandra Legrand (Maisons & Cités)
- Annick Bos Witkowski, Virginie Chastin, Amandine Raffin (Ville de Harnes)
- Maël Hatte (SIA Habitat)
- Valentine Boudry (SPL de l'Artois)
- David Pierru (Pays d'Art et d'Histoire - Communauté d'agglomération de Lens Liévin)
- Mélanie Delots (SGAR Hauts-de-France)
- Catherine Bertram (Mission Bassin Minier)
- Emma Becuwe (Conseil régional des Hauts-de-France)

Merci à Madame Guthleben, sous-préfète de l'arrondissement de Lens ainsi qu'à Monsieur Flahaut, sous-préfet en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse du Pas-de-Calais pour leur participation au séminaire.

Merci à l'ensemble des participants qui ont enrichi la réflexion collective.

Contact

Direction de projet ERBM

renouveau-bassin-minier@hauts-de-france.gouv.fr

Sommaire

1. Accompagner le changement à l'échelle individuelle

Une dimension émotionnelle importante dans le vécu du changement	Page 8
Quels sont les ressentis des habitants tout au long du projet de réhabilitation ?	Page 11
Quelles réponses apporter pour rendre l'expérience positive ?	Page 13

2. Préserver le vivre-ensemble

À quoi reconnaît-on une cité qui vit bien ?	Page 18
Les rénovations impactent durablement la vie sociale des cités	Page 21
Quelles actions mener pour impliquer les habitants dans la vie du quartier ?	Page 22

3. S'appuyer sur des ressources locales

Des ressources existent et peuvent être mobilisées dans chaque cité	Page 26
Comment identifier les ressources à l'échelle d'une cité ?	Page 30
Quelles sont les possibilités d'accompagnement selon le contexte ?	Page 31

Conclusion et ressources annexes

Annuaire des contacts utiles	Page 37
Glossaire des abréviations	Page 37

Partie 01

Accompagner le changement à l'échelle individuelle



Une dimension émotionnelle importante dans le vécu du changement

Les projets de rénovation des cités minières transforment le cadre de vie. Ils modifient les logements, les rues, les espaces du quotidien. Ils améliorent le confort, la performance, l'image des quartiers. Mais, derrière les chantiers, il y a surtout des lieux habités et des personnes qui y vivent parfois depuis plusieurs générations.

Dans les cités minières le logement est rarement un simple espace fonctionnel. Il est un lieu investi au fil des années, adapté aux usages, aux besoins, aux parcours de vie. Les habitants y ont inscrit une histoire, des souvenirs, des habitudes. Ils ont aménagé, bricolé, transformé leur logement pour s'y sentir chez eux. Ainsi, lorsque la rénovation arrive, ce n'est pas seulement un projet technique qui débute, mais un changement profond.

Comme le soulignait l'architecte français Paul Chemetov dans son interview du 28 avril 2023 pour France Culture, l'architecture est un art de la transformation. Tracer une ligne, construire un mur, rénover un logement, ce sont des actes qui engagent une responsabilité. À travers ces gestes, ce sont des façons de vivre qui se transforment. La question n'est alors pas seulement de savoir ce que l'on rénove, mais quelle vie l'on dessine pour celles et ceux qui habiteront ces espaces.

Pour les habitants, ces transformations peuvent être vécues de manière très contrastée. Elles peuvent susciter de l'inquiétude, de l'incompréhension, de la fatigue, un sentiment de perte de repères ou de contrôle. Elles peuvent aussi faire naître de l'espoir, l'attente d'un logement plus confortable, d'un cadre de vie amélioré. Ces émotions, souvent mêlées, traversent l'ensemble du projet, avant, pendant et après les travaux.

Les expériences des premières rénovations montrent que lorsque les projets de rénovation sont mal compris ou insuffisamment accompagnés, ils peuvent être ressentis comme subis ou imposés. À l'inverse, un accompagnement individuel adapté permet aux habitants de mieux comprendre le processus engagé, de se projeter dans les changements à venir et de se réappropriier leur nouveau logement.

Mais, accompagner le changement individuel ne consiste pas seulement à informer ou à expliquer le projet de rénovation. Il s'agit de prendre en compte le vécu des habitants, leurs émotions, leurs besoins, et de créer les conditions d'une relation de confiance dans la durée et tout au long des étapes du changement.

La question qui se pose est alors la suivante : ***comment accompagner, de manière adaptée et humaine, les habitants des cités minières pour que la transformation de leur logement ne soit pas seulement un chantier à subir mais bien un bénéfice compris, accepté et partagé ?***

Les objets d'affection

Monsieur Frédéric Géhanno, anthropologue de formation, s'appuie sur ses travaux de recherche pour proposer une entrée sensible dans l'analyse des rénovations des cités minières à travers la notion d'objets d'affection.

Les enquêtes de terrain révèlent une réalité complexe, parfois douloureuse : les habitants se sont profondément approprié leurs logements au point de brouiller la frontière entre être un locataire ou être un propriétaire. Beaucoup ont réalisé des autoconstructions et/ou aménagements pour adapter leur habitat à leurs besoins, en se sentant responsables de son entretien et de son évolution. Les interventions de rénovation des logements, réalisées par les bailleurs, viennent alors bousculer cet attachement et déstabiliser le rôle actif que les habitants s'étaient attribué.

Quelques exemples

- **Jeanne et Max**, locataires dans un logement minier, possèdent une collection de 742 verres à bière chinés et fièrement mis en scène. Chaque verre raconte une rencontre, une histoire. Max redoute que les travaux et le déménagement « foutent tout en l'air ».



- **Gisèle** a fait construire une extension informelle pour adapter sa cuisine à ses usages. Cette extension ne pouvant être maintenue, elle associe aujourd'hui la rénovation de son logement à un sentiment de stress et de perte.



© F. Géhanno

- **Rolande**, passionnée par Marie-Antoinette et le style Louis XVI, a décoré toute sa maison dans cet esprit. La perspective de la rénovation intégrale du logement l'a bouleversée.



© F. Géhanno

Ces témoignages s'inscrivent dans l'héritage de l'histoire du Bassin minier, toujours influent, où ces pratiques étaient autrefois autorisées. Ces pratiques sont aussi vectrices de lien social et reflètent le vivre-ensemble au sein des cités minières. On y reconnaît le principe de la triple obligation du don, décrit par *Marcel Mauss* : le savoir-faire d'un habitant est sollicité par ses voisins, et, en retour, il reçoit un signe de reconnaissance ou un service rendu, une invitation à dîner par exemple.

De cette manière, ces bricolages et auto-constructions constituent un **patrimoine sensible**, porteur d'une valeur affective et symbolique forte. Son existence même traduit une forme de résilience déjà présente chez les habitants du Bassin minier.

- À noter que le terme « objets d'affection » est issu des travaux de *Véronique Dassié*, en particulier de l'ouvrage *Une ethnologie de l'intime* (2010), publié aux Éditions du CTHS.

Quels sont les ressentis des habitants tout au long du projet de réhabilitation ?

Avant



- **Impatience, envie, joie** de bénéficier bientôt d'un logement rénové
- **Incompréhension** sur le planning, le temps d'attente, la hausse de loyer potentielle
- **Tristesse, peur, colère** de perdre les aménagements réalisés (*ex : cuisine, garage, jardin, etc.*)
- **Stress** de devoir déménager, devoir adapter ses meubles (*ex : personnes âgées*)

Pendant



- **Désorientation, gêne** causée par le déménagement et nouvelles habitudes à prendre pour 4-6 mois dans le logement temporaire
- **Tristesse, colère** de voir l'ancien logement mis à nu ou le jardin en chantier
- **Impatience, envie** de se projeter en visitant le chantier régulièrement
- **Confiance, considération** si on informe et répond en cas de besoin

Après



- **Soulagement** de retourner dans un logement définitif
- **Bonheur, fierté** de disposer d'un logement neuf, embelli, plus confortable et plus chaud
- **Insatisfaction, mécontentement** de certaines finitions (*jardin, peinture...*)
- **Nostalgie** des anciens aménagements, de l'ancien voisinage

Les besoins

Besoin de participation et de concertation

Besoin de continuité et de suivi dans la relation

Besoin d'une temporalité précise

Besoin d'être informé.e sur les changements à venir

Besoin d'entendre discours commun et partagé

Besoin de valoriser et célébrer ce qui va bien

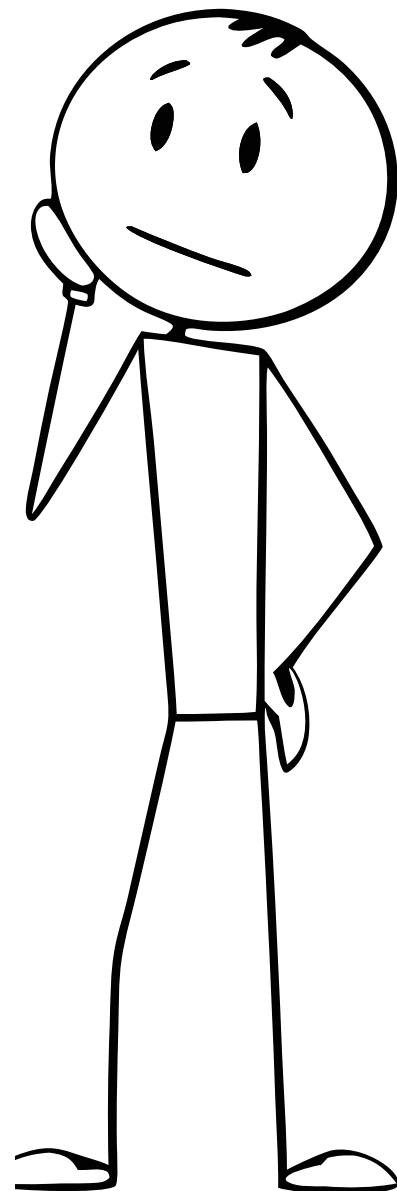
Besoin de proximité, de lien et d'écoute

Besoin d'information sur l'organisation du chantier

Besoin de compréhension et d'explication sur le chantier à venir

Besoin de visibilité sur les acteurs engagés

Besoin d'être rassuré



Quelles réponses apporter pour rendre l'expérience positive ?

Les bonnes pratiques

- **Avant les travaux de rénovation :**

- Consulter les habitants sur le projet urbain, mener une concertation locative sur la rénovation des logements pour prendre en compte les attentes individuelles des habitants
- Conduire une enquête sociale (*être attentif collectivement aux besoins des ménages*)
- Expliquer le planning et la nature des travaux (*gestion de l'attente, conséquences sur les aménagements intérieurs*)
- Écouter les locataires, faire preuve d'empathie et rechercher un compromis sur certains aménagements personnels (*ne plus utiliser le terme d'objet ou installation "parasitaire"*)
- Inviter les locataires à visiter les logements témoins pour se projeter (*donner de la visibilité sur les travaux réalisés, déverrouiller les situations de refus/hésitation*)

- **Pendant les travaux de rénovation :**

- Valoriser les objets d'affection (*ex : album photos, exposition, jardin temporaire, etc.*)
- Communiquer les coordonnées d'un point de contact (pilote social/médiateur) pour tous les chantiers (*réseaux, logements, espaces publics, etc.*) et prévoir une permanence physique dans la cité
- Communiquer sur les changements de planning et les expliquer (*intempéries, retards de chantier, imprévus techniques/structurels, etc.*)
- Accompagner le déménagement, le réaménagement (*appui à l'organisation et aux démarches administratives auprès des fournisseurs d'énergie, eau, etc.*)
- Organiser des échanges avec des habitants satisfaits de leur nouveau logement et qui peuvent témoigner pour rassurer

- **Après les travaux de rénovation :**

- Favoriser les relations humaines avec le bailleur, avec les nouveaux voisins (*organiser des temps d'échanges individuels et collectifs*)
- Réagir vite sur les soucis de finition / Corriger les défauts éventuels (*mettre en place un suivi coordonné des réclamations entre le bailleur, la commune et les entreprises si encore sur place*)
- Accompagner les habitants à la prise en main du logement rénové et aux écogestes (*utilisation de la VMC, thermostat, aération, etc.*) par un guide pratique et des visites/ateliers
- Préconiser les bons gestes pour l'entretien du logement et de ses abords, préciser les aménagement possibles à l'intérieur du logement et ce qui doit être entretenu par le locataire à l'extérieur et à l'intérieur

Illustrations

Valoriser la mémoire des habitants

Présenté par Maël Hatte (SIA Habitat)

En 2018, SIA Habitat initie Co&Sia, une démarche visant à mieux articuler le volet social et maintenir le lien avec les habitants lors des interventions menées dans les cités minières inscrites au programme ERBM. Une première action a été mise en place sur la Résidence du Parc à Méricourt, et sur la cité Heurteau à Hornaing, en collaboration avec Jean-Michel André, photographe reconnu du Bassin minier.

Pendant quatre ans, le projet est venu accompagner le quotidien des rénovations (portraits d'habitants, l'évolution des réhabilitations). La photographie a été un support d'échange pour récolter des témoignages sur l'histoire et la mémoire de la cité et de ses habitants.

L'initiative s'est conclue par la publication de deux livres, l'élaboration d'un site internet et d'une exposition publique.

Assurer la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Présenté par Valentine Boudry (SPL de l'Artois)

La SPL de l'Artois intervient pour le compte des collectivités sur sept cités minières. Sur ces territoires impactés par les chantiers de réhabilitation des logements, l'enjeu est simple, pour ce nouvel interlocuteur : tisser un lien de confiance avec les habitants.

Pour ce faire, dès les premières phases de conception, les habitants sont associés aux projets : réunions publiques, ateliers, maquettes, porte-à-porte, etc. Les formats varient selon les communes, mais l'idée reste la même : faire participer, écouter, construire ensemble.

Pour accompagner le démarrage des travaux, la SPL a créé un poste de médiatrice sociale. Chaque semaine, elle tient permanence dans les cités, informe, rassure, répond, explique. Une ligne téléphonique et une adresse mail directe permettent aux habitants de la joindre facilement.

Même après les travaux, le lien reste vivant : les permanences continuent, des comités citoyens se forment. La médiatrice joue un rôle clé, à la fois relais et repère, capable d'écouter, d'orienter, de désamorcer.

Les retours sont favorables : les habitants saluent une présence, une voix humaine dans la complexité des chantiers.

Assistance maîtrise d'usage (AMU)

Présenté par Sheerazade Wable (Citéo Médiation)

Sur l'ensemble des cités minières réhabilitées par Maisons & Cités, une assistance à maîtrise d'usage (AMU) est mise en place par Citéo Médiation, afin d'accompagner les habitants dans l'appropriation des transformations de leur logement et de leur cadre de vie. L'action repose sur trois axes principaux.

Le premier concerne le coaching énergie. À partir d'un diagnostic des usages, les habitants sont accompagnés pour mieux comprendre leurs nouveaux équipements, adopter les écogestes et décrypter leurs factures.

Le deuxième axe porte sur les bonnes pratiques du développement durable. Des ateliers collectifs abordent des sujets concrets comme le réemploi, l'alimentation durable, la lutte contre le gaspillage ou encore la sobriété énergétique.

Enfin, l'AMU intervient également sur le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité. À travers des visites et des temps d'animation, les habitants sont sensibilisés aux règles du vivre-ensemble afin de prévenir les difficultés du quotidien.

Les chantiers ARA : Auto-rénovation accompagnée

Présenté par Alexandra Legrand (Maisons & Cités)

Sur plusieurs sites de Maisons & Cités (dont la cité Darcy à Hénin-Beaumont pour l'ERBM), des interventions sont menées avec les Compagnons Bâisseurs Hauts-de-France afin d'accompagner les habitants dans la réappropriation de leur logement après les travaux de réhabilitation.

Pendant les travaux, les locataires quittent temporairement leur logement après y avoir vécu pendant plusieurs années et retrouvent à leur retour un intérieur remis à neuf, mais souvent très neutre, avec des murs blancs.

Pour faciliter cette réappropriation, une action d'accompagnement est proposée aux habitants souhaitant réaliser des travaux d'aménagement. Encadrés par des professionnels du bâtiment et des bénévoles, ils peuvent être accompagnés dans la réalisation de travaux simples tels que la peinture, la pose de tapisserie ou l'installation d'éléments de décoration.

Partie 2

Préserver le vivre-ensemble



Les rénovations impactent durablement la vie sociale des cités

Pour les habitants, la rénovation des cités minières constitue une expérience collective. Au-delà des travaux, elle peut mettre à l'épreuve les relations de voisinage (*départs temporaires ou définitifs*), les usages du quartier mais est aussi une opportunité pour se projeter ensemble vers l'avenir.

Les transformations engagées sont au départ vécues individuellement, chacun à son échelle ou celle de sa famille. Cependant, elles peuvent rapidement prendre une dimension partagée avec ses voisins, ses amis ou les acteurs/médiateurs présents sur la cité. En effet, les émotions suscitées par le changement, comme la colère, l'inquiétude, l'espoir, circulent entre les habitants et s'expriment dans les échanges du quotidien. Elles peuvent ainsi constituer un point de départ vers des formes d'engagement collectif, en amenant les habitants à se rassembler, à discuter et à formuler ensemble des questions, des propositions, des réactions face aux situations rencontrées.

Toutefois, ces premières réactions ne suffisent pas nécessairement à faire naître un engagement collectif solide et durable dans le temps.

Les collectifs se construisent principalement autour d'enjeux concrets du quotidien : l'amélioration du cadre de vie, les usages des espaces communs, la qualité des relations de voisinage, le maintien du lien social, ou encore la volonté de donner une image positive du quartier ou d'en préserver l'histoire et la mémoire. Le passage de l'expérience individuelle à l'action collective suppose parfois un accompagnement, ou parfois juste de créer les bonnes conditions, les lieux d'expression permettant aux habitants de se faire reconnaître comme des acteurs légitimes du projet de rénovation.

Dans ce contexte, il ne s'agit donc pas seulement de mobiliser les habitants ponctuellement, mais de permettre l'émergence de collectifs, capables de s'inscrire dans la durée, de dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes, et de contribuer activement aux projets de transformation du quartier en renforçant le lien social. Dès lors, se pose la question suivante : **Comment les projets de rénovation des cités minières peuvent-ils favoriser l'émergence de collectifs d'habitants, pleinement impliqués et pouvant perdurer, tout en prenant en compte les changements vécus par les habitants ?**

L'évolution de l'occupation du parc social minier suite aux opérations ERBM

Madame Annelise Bailleul, responsable de l'unité Habitat – Logement à la DDTM du Nord, a présenté une analyse de l'évolution de l'occupation du parc social minier dans le cadre des opérations de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM).

Si le principe initial des opérations reposait sur le retour des habitants dans leur logement rénové, leur mise en œuvre a néanmoins entraîné un volume significatif de départs. Ceux-ci s'expliquent par :

- des souhaits de mutation vers des logements plus adaptés à l'évolution des situations familiales ou au vieillissement des locataires
- une nécessité de rapprochement géographique avec le lieu de travail ou de la famille
- un choix de quitter la cité pour éviter un double déménagement vers/depuis le logement temporaire.

En moyenne, le renouvellement des occupants dans une cité rénovée s'élève à :

36%

*dans le Nord**

43%

*dans le Pas-de-Calais**

*sur un échantillon de 20 dans le Nord
et de 12 cités dans le Pas-de-Calais
(données de septembre 2025)

Par ailleurs, un taux de vacance important était déjà observé dès le démarrage des opérations. Sur un échantillon de cités du Nord et du Pas-de-Calais, un logement sur cinq dans le Nord et un logement sur quatre dans le Pas-de-Calais étaient vacants, en raison de l'anticipation des travaux par les bailleurs, qui n'ont pas immédiatement reloué certains logements devenus techniquement inadaptés.

Ce renouvellement de l'occupation à l'issue des opérations représente une opportunité. Il favorise l'arrivée de nouveaux habitants et peut permettre une diversification des profils au sein des cités, contribuant à un rééquilibrage local de l'occupation social du parc. À titre d'exemple, la cité Barrois à Pecquencourt a connu un rajeunissement marqué de sa population, avec une augmentation significative de la part des familles avec enfants et des actifs.

Les collectifs d'habitants face aux projets urbains

Madame Pauline Auclair, doctorante en géographie spécialisée dans les politiques de peuplement du Bassin minier et salariée de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, a proposé une lecture des projets urbains à partir du point de vue des habitants et des collectifs qu'ils forment.

Elle rappelle qu'un collectif d'habitants se construit au quotidien au travers des relations de voisinage. Ces collectifs s'appuient sur des formes de solidarité concrètes (*entraide, services rendus, garde des enfants*) et s'inscrivent dans une forte dimension intergénérationnelle du lien social.

Dans le cadre des projets de rénovation, trois trajectoires principales se dégagent. Certaines familles réintègrent leur logement initial. D'autres choisissent de déménager au sein de la même cité, voire de la même commune, entraînant des micro-recompositions des sociabilités et des ajustements pour maintenir des proximités sociales. Enfin, l'arrivée de nouveaux habitants, liée aux stratégies de peuplement, peut interroger les normes locales et susciter des inquiétudes parmi les ménages déjà installés.

L'exemple du jardin

Espace visible et emblématique du logement social minier, le jardin devient un véritable marqueur des usages et des normes sociales. Les stratégies de peuplement réactivent des attentes implicites en matière de « bon usage », tant du côté des institutions que des habitants présents de longue date, notamment autour de l'entretien, du potager ou de la pelouse.

Les recherches menées dans le Bassin minier montrent qu'historiquement, le jardin était majoritairement approprié par les hommes, constituant un « troisième lieu » au sens d'Olivier Schwartz, notamment dans le contexte du chômage de masse des années 1980.

Toutefois, les enquêtes de terrain de Pauline Auclair mettent en évidence des usages aujourd'hui plus diversifiés : de nombreuses femmes s'approprient le jardin comme un espace d'ancrage et d'expression personnelle, les enfants y développent des pratiques plus ludiques, tandis que certains ménages privilégient une approche davantage esthétique.

Si la culture ouvrière apparaît en partie fragilisée, elle se trouve également reconfigurée. Les habitants participent activement à la transformation de leur cadre de vie, soulignant la nécessité de reconnaître les collectifs existants, qu'ils soient anciens, fragiles, invisibles ou émergents, et de penser une articulation plus fine entre dispositifs institutionnels et dynamiques habitantes.

À quoi reconnaît-on une cité qui vit bien ?

Cité en bonne santé



Pour les habitants

- Présence d'écoles, transports, commerces de proximité
- Existence de lieux partagés et animés, dédiés à la convivialité et l'entraide
- Associations d'habitants actives sur la cité
- Un cadre et une qualité de vie agréable
- Un sentiment de fierté et d'appartenance, un attachement à la cité

Pour les bailleurs

- Des logements rénovés, sobres, agréables
- Une bonne mixité sociale et intergénérationnelle
- Un patrimoine entretenu et valorisé avec les habitants
- Cité rénovée en concertation avec les habitants, en tenant compte de la vie de la cité

Pour les communes

- Des espaces publics de qualité, entretenus, sécurisés
Un quartier connecté au centre-ville, et aux autres cités, rayonnant sur le reste de la commune
Des habitants impliqués dans la vie
- citoyenne, qui participe aux animations proposées et au dialogue avec la commune

En bref

Il faut que la cité soit : bien entretenue, avec une mixité sociale et une mixité des fonctions, ouverte sur les autres quartiers de la ville avec des habitants impliqués dans la gestion urbaine et sociale des lieux.

Cité en perte de lien social



Pour les habitants

- Pas de services, pas de transports
- Un manque d'animations, individualisme
- Des conflits de voisinage, un sentiment d'insécurité
- Un habitat vétuste ou inadapté

Pour les bailleurs

- Des logements vétustes, peu nombreux et mal isolés
- Un manque d'attractivité, un taux élevé de vacance des logements
- Un manque de communication des habitants avec les institutions (bailleurs, commune)

Pour les communes

- Un quartier stigmatisé, enclavé, peu accessible
- Des difficultés socio-économiques nombreuses
- Des espaces publics dégradés, avec des mésusages
- Des conflits entre riverains qui entraînent des plaintes récurrentes à la mairie

En bref

Les constats sont : une image repoussoir des logements et des espaces publics, un quartier replié sur lui-même qui concentre difficultés socio-économiques, des dégradations et des conflits entre habitants.

Quelles actions mener pour impliquer les habitants dans la vie du quartier ?

Les bonnes pratiques

- **Pour initier un collectif : organiser des actions ponctuelles**

- Organiser des diagnostics en marchant pour résorber ensemble les problématiques de gestion urbaine (*partager les irritants du quotidien, dépôts sauvages, stationnement gênant, etc.*)
- Proposer un café "coin de rue" (*permettre le dialogue avec les habitants autour d'un sujet commun qui les concerne - travaux d'aménagement dans la rue, consignes d'entretien des haies, etc.*)
- Inviter tous les habitants aux inaugurations des logements, des espaces publics
- Organiser une fête de quartier ou un événement convivial (*permettre aux habitants de se rencontrer*) pendant/après le chantier

- **Pour renforcer le collectif : concevoir un plan d'actions inscrit dans le temps**

- Animer une maison du projet (*accompagner et expliquer le projet de renouvellement urbain et s'en servir comme support d'animations*)
- Mettre en visibilité les personnes relais et les acteurs associatifs présents sur le quartier (*créer les lieux et les temps de rencontre*)
- Provoquer des instances de concertation pour aménager un espace public (*ateliers de co-construction*)
- Organiser des rencontres régulières (*ex : café-conversation, animations de quartier fréquentes*)
- Mettre en place avec le milieu associatif des ateliers permaculture et des jardins partagés, ou des balades de découverte de la biodiversité
- Accueillir des artistes, des architectes, des jardiniers, en résidence sur plusieurs semaines pour porter un projet avec les habitants (*maîtrise d'usage, projet culturel ou paysager*)
- Organiser un festival récurrent autour du patrimoine ou des jardins avec un comité d'habitants (*bénévolat, projet de quartier*)

- **Pour autonomiser le collectif : donner les moyens au collectif d'initiatives citoyennes de perdurer**

- Susciter la mise en place de référents de quartier ou d'association d'habitants pour dialoguer avec la commune et le bailleur
- Transformer la maison du projet en maison de quartier/ tiers-lieu dans la cité
- Mettre en partage des installations à gérer collectivement (*ex : boîte à livres, outilothèque, etc.*)
- Soutenir le démarrage des collectifs autour d'espaces fonctionnels communs ou d'animaux domestiques (*ex : moutons pour l'éco-pâturage, poules, composts, vergers, etc.*)
- Encourager le lancement d'activités d'entretien/réparation sur la cité (*ex : repair café, ressourcerie, ramassage des dépôts sauvages, etc.*)
- Implanter des services de proximité où les habitants peuvent se croiser (*ex : marché, commerce, crèche, etc.*)

Illustrations

Des animations dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire

Présenté par David Pierru (Communauté d'agglomération de Lens-Liévin)

Le label Pays d'Art et d'Histoire a été attribué à la CALL en 2008 par le ministère de la Culture. Depuis, une équipe dédiée mène des actions à destination des habitants et du jeune public, autour de la connaissance, de la préservation, de la valorisation et de la sensibilisation au patrimoine et à l'architecture.

L'intervention de la CALL se décline selon trois modalités : en dehors des opérations de rénovation (*par exemple, des animations et des temps festifs, avec au moins une action par an et par cité*), de manière indépendante et/ou en lien avec les périodes de rénovation (*comme des résidences pluridisciplinaires*), et directement pendant les phases de rénovation des cités minières (*par exemple, le projet des habitants*).

Une résidence pluridisciplinaire autour du camus haut d'Annav-sous-Lens

Présenté par Mélanie Delots (SGAR Hauts-de-France, Direction de projet ERBM)

Le camus d'Annav-sous-Lens est le dernier camus haut encore existant dans le périmètre du Bassin minier inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, et protégé au titre des monuments historiques. Afin d'assurer sa reconversion en pension de famille, le propriétaire Maisons & Cités mène actuellement un chantier pour une durée de trois ans.

L'enjeu principal est de favoriser une appropriation progressive du projet par les habitants du quartier alentour, tout en leur permettant de rencontrer et de mieux comprendre les profils des futurs résidents des pensions de famille. Chaque année, des artistes différents sont invités à aller à la rencontre des habitants. En 2025, l'autrice Lola Monset et le sociologue Valentin Heinrich ont ainsi animé des ateliers autour des souvenirs des habitants. Plusieurs temps forts ont été proposés : un tournoi de pétanque réunissant les habitants de la cité et ceux de la pension de famille de Grenay, un loto des plantes avec l'école voisine du camus, des ateliers de cuisine autour de recettes de l'époque du camus.



Camus haut d'Annav-sous-Lens - © Mission Bassin Minier

Une nouvelle résidence est prévue en 2026, puis en 2027, année d'ouverture de la pension de famille.

L'animation de jardins en permaculture

Présenté par Maël Hatte (SIA Habitat)

Dans le cadre du projet d'entreprise Co&SIA, la volonté de travailler autour des jardins a conduit les équipes de SIA Habitat à expérimenter plusieurs jardins partagés, notamment à la cité des Genettes à Liévin.

Entre 2019 et 2023, un jardin en permaculture a été créé, adossé à la Maison du projet et animé par l'association Les Ajoncs. Conçu pour imiter les écosystèmes naturels, il est devenu un lieu d'apprentissage des techniques de jardinage et d'échanges entre habitants. En effet, le projet a rencontré un réel succès : aux beaux jours, les habitants se sont davantage approprié le jardin, du printemps à l'été, que la Maison du projet. De 7 à 77 ans, hommes et femmes confondus, chacun est devenu force de proposition.

Toutefois, l'hiver entraînait une baisse de la mobilisation, renforcée à la fin de la phase de réhabilitation par l'éloignement du bailleur. L'enjeu est donc de maintenir la dynamique du groupe sur le long terme. Pour rappel, les jardins partagés répondent aux enjeux contemporains de santé et de mieux-consommer, en favorisant une approche « de la terre à l'assiette ».

Une maison du projet

Présenté par Alexandra Legrand (Maisons & Cités)

La maison du projet constitue un lieu clairement identifié, dédié à l'accompagnement des habitants. Pensée comme un espace de rénovation pour et avec les habitants, elle permet d'être au plus près d'eux afin de les accompagner au quotidien.

À titre d'exemple, la maison du projet de la cité 5/12 à Sallaumines a été inaugurée le 24 juin 2021. Des permanences y ont été organisées par les pilotes sociaux afin de répondre aux interrogations des habitants. Des temps conviviaux, tels que des cafés-conversation, ont permis de co-construire le projet, complétés par des ateliers variés (couture, peinture, confiture).

Partie 3

S'appuyer sur les ressources locales



Des ressources existent et peuvent être mobilisées dans chaque cité

Pour construire des projets de rénovation urbaine de manière collective et développer durablement le vivre-ensemble, chaque cité minière dispose de ressources propres. On y trouve des ressources humaines au travers des services municipaux, des associations, des bailleurs, des équipements et des habitants engagés, porteurs d'une connaissance fine du quartier. Elles possèdent aussi des ressources urbaines et environnementales, constituées en partie par le patrimoine bâti, les équipements, les espaces naturels, les jardins, les cavaliers, les friches.

Dans ce principe, les ressources mobilisables ne se limiteront donc pas aux seuls moyens financiers. Elles pourront être un lieu de rencontre, du temps dédié à la réflexion collective, un soutien solidaire, mais encore des compétences d'habitant, des savoirs issus de l'expérience, de l'information ou des relais locaux.

Ces ressources humaines et urbaines constituent un socle essentiel pour construire les projets de rénovation urbaine de manière collective. Il ne s'agira donc pas d'appliquer un mode de faire générique, mais bien de partir des opportunités à recenser, cartographier, pour chaque cité.

Les retours d'expérience montrent que la mobilisation de ces ressources pose la question du pilotage, de l'animation et de la planification des actions à porter collectivement. Sans cadre organisationnel adapté, les collectifs reposent souvent sur un nombre limité de personnes et peuvent s'essouffler. Les pouvoirs publics locaux peuvent agir pour créer les conditions favorables à leur mobilisation, et pour les rendre visibles et opérants.

Dès lors, accompagner les projets de rénovation ne consiste pas seulement à transformer les rues et les bâtiments. Il s'agit aussi d'identifier, de structurer et de mobiliser les ressources locales afin de soutenir l'engagement des habitants et de sécuriser les projets dans la durée et cela au travers de la mise en place d'une organisation des acteurs, d'un plan d'action pour mobiliser et valoriser les ressources pour un but commun.

La question qui se pose est alors la suivante : ***comment les collectivités peuvent-elles mobiliser les ressources existantes, matérielles et immatérielles, propres à chaque cité pour améliorer le vivre-ensemble ?***

Rénovation éco-démocratique à la cité d'Orient à Harnes

Présenté par Mélusine Pagnier (ENSAPL), Jean-Roger Carcel, (Maisons & Cités), Annick Bos Witkowski, Virginie Chastin, Amandine Raffin (Ville de Harnes)

À Harnes, la rénovation énergétique d'une cité minière s'est transformée en une aventure humaine inédite : un projet écologique, démocratique et profondément ancré dans la vie quotidienne de ses habitants. Porté par la Chaire "Acclimater les Territoires Post-Miniers", le Post-Mining Network, Maisons & Cités et la Ville, ce projet de recherche-action explore une idée ambitieuse : réussir la rénovation énergétique grâce à la participation active des habitants.

Une permanence d'habitation au cœur du quartier

À l'origine, la thèse de Mélusine Pagnier, architecte-chercheuse à l'ENSAPL, s'interrogeait sur la place des habitants dans la rénovation énergétique des logements sociaux.

Pour aller plus loin, elle a choisi de s'installer elle-même dans la cité d'Orient, ouvrant une "permanence d'habitation" dès 2021, en partenariat avec Maisons & Cités. L'objectif était de co-concevoir la

rénovation avec les habitants, non seulement à l'intérieur des logements mais aussi sur les espaces communs.

Grâce à l'AMI Quartiers Durables ("Engagés pour la qualité du logement de demain"), le projet a pu franchir une nouvelle étape en 2023 : financer la réhabilitation de ces espaces de vie partagés, piliers du "bien-vivre ensemble".

De la concertation à la maîtrise d'usage

Au fil des ateliers, un groupe d'habitants s'est constitué, jusqu'à créer une association en 2024, revendiquant une véritable maîtrise d'usage. Un contrat inédit en France a même été signé entre l'association et le bailleur social : les habitants sont alors devenus partenaires décisionnaires de leur propre projet de rénovation.

« La plus grande réussite de ce projet, c'est d'avoir remis en place un vivre-ensemble avant même la réhabilitation. »

Jean-Roger Carcel
(Maisons & Cités)

Quatre lieux symboles du renouveau

Les habitants ont imaginé et expérimenté plusieurs aménagements collectifs, mais seulement quatre d'entre eux ont été retenus et portés collectivement :



© M. Pagnier

Un projet social et technique à haute valeur ajoutée

Pour Maisons & Cités, cette expérimentation a ouvert la voie à une nouvelle manière de travailler : préparer la cohésion avant les travaux.

L'expérience de la Cité d'Orient inspire désormais d'autres territoires. Cette maîtrise d'usage habitante se distingue par l'implication constante des habitants, présents aux réunions et aux COPIL, et capables aujourd'hui de diffuser leur propre expertise.

Ils l'ont fait, par exemple, lors d'une conférence à la Maison de l'Architecture d'Amiens, mais aussi à travers différents supports de valorisation : le film "Toc Toc Toc", réalisé par les habitants eux-mêmes pour documenter le projet et leur quotidien, et l'exposition "Permanence", actuellement présentée à l'École nationale d'architecture de Lille, qui retrace l'ensemble du parcours et les perspectives ouvertes par les trois permanences aujourd'hui actives dans le Bassin minier.

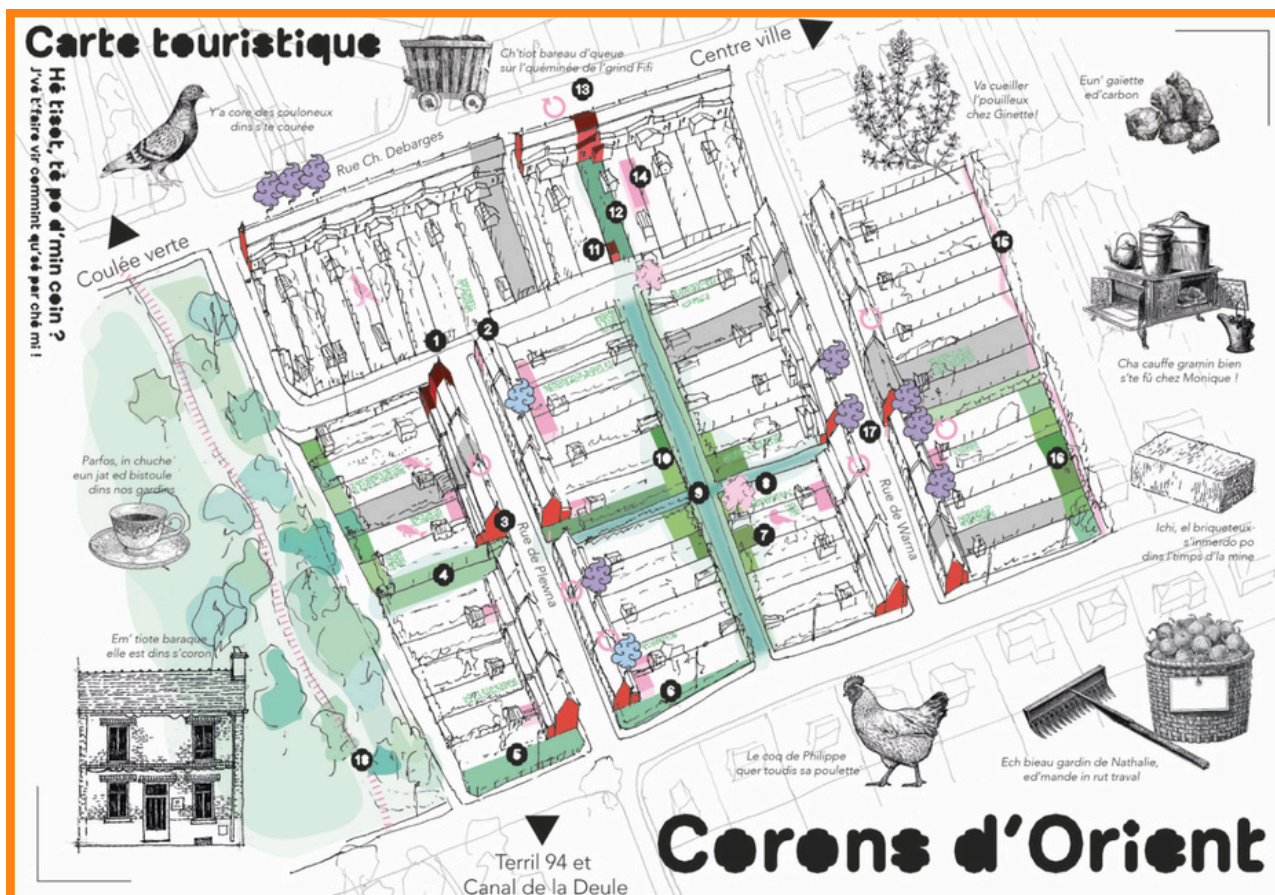
« Quel que soit le projet, si les habitants ne sont pas impliqués et écoutés, on passe à côté. Dès qu'on leur explique, ils sont prêts à tout entendre. »

Annick Bos-Witkowski
(Ville de Harnes)

Carte touristique

Issue de la thèse menée par Mélusine Pagnier "Le rôle de la participation dans la rénovation du logement social", dirigée par Béatrice Mariolle et Frank Vermandel, et soutenue en 2024 (accessible dans l'espace "publications" sur <https://postminingacclimatization.com>).

Au démarrage du projet, une carte sensible des ressources de la cité d'Orient a été dressée : cavalier, fonds de parcelles mutualisés, jardins inutilisés (potentiel à projet), présence d'animaux (poulailler pigeonnier), arbres fruitiers pour cueillette du quartier, etc.



Légende

- Parcelles à haut potentiel d'activation
- Culture du potager
- Éléments à préserver lors des rénovations
- Supports de transformations architecturales
- Parcelles vacantes
- Chauffage actuel charbon/bois
- Traditions locales et connaissances historiques
- 01** Lieu de la permanence architecturale
- 02** Plaque de rue ancienne à préserver (et numéro de porte)
- 03** Ensemble murs pignons supports de projets
- 04** Surfaces de jardins pouvant faire l'objet de stationnements
- 05** Surfaces de jardins non utilisées, potentiels à projet
- 06** Extensions autoconstruites à préserver

- 07** Cultures locales : chants de canaris à écouter
- 08** Arbres fruitiers faisant le bonheur de tout le quartier
- 09** Croisement des voyettes centrales, potentiel à projet
- 10** Crénelage sur les jardins pour transformer l'espace commun
- 11** La Buvette de Ginette dans le garage du 142
- 12** La Ressourcerie dans le jardin du 142
- 13** Le 142 : un lieu d'expérimentation et d'exposition
- 14** Le dernier pigeonnier de la cité d'Orient
- 15** Ancienne rigole qui longeait les fonds de parcelle
- 16** Fonds de parcelles déjà en partie mutualisés, potentiels à projet
- 17** Anciennes positions des fontaines d'eau de la cité, utilisées également comme moyen de communication
- 18** Passage de l'ancien cavalier, le long de la Coulée Verte

Comment identifier les ressources à l'échelle d'une cité ?

Un environnement urbain propre à chaque cité

Recenser les lieux de rencontre et de partage

- **Des lieux** : Maison du projet, points info, commerces de proximité, équipements sportifs, maison de service, maison de santé...
- **Des animations** : dans les quartiers, actions "hors les murs", repair café, bricothèque, frigo solidaire, boîte à livres...

Analyser le cadre bâti et le patrimoine

- Trame urbaine, chemins, voyettes...
- Configuration favorable aux échanges, ouverture sur la ville, désenclavement...
- Histoire des quartiers, chevalements, fosses, terrils...
- Friches industrielles, foncier libéré...

Observer l'environnement et la nature

Parcs, jardins (individuels et collectifs), arbres, plans d'eau, anciens cavaliers, présence d'animaux...

La cité minière : Un écosystème de ressources

Connaître les habitants et reconnaître leurs savoirs

- **Des savoir-faire** (bricolage, jardinage, sport...)
- **Des savoir-être** (entraide, créativité, jeunesse, locataires-relais...)
- **Des histoires de vie** (anciens mineurs, cultures étrangères, seniors...)
- Associations de quartier, collectif d'habitants...

Identifier les acteurs institutionnels

Élus, CCAS, services communaux relais, EPCI, bailleurs, Mission Bassin Minier, Conseil régional, Conseils départementaux, agences de l'État, services de l'État...

Associer les coordinateurs déjà présents

Coordination médiation dans les quartiers, charte bailleur, charte GUSP, communication...

Lister les financements et dispositifs d'accompagnement disponibles

Liste des dispositifs, en page suivante

Des personnes et des moyens à mobiliser

Les exemples

La présence d'animaux peut donner lieu à des actions valorisant la biodiversité ou la gestion collective d'animaux domestiques (poules, moutons...)

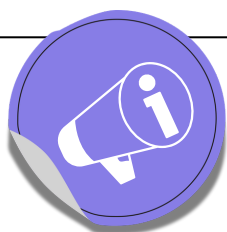
Un patrimoine bâti remarquable donne l'occasion de sensibiliser les habitants à l'histoire de la cité et de créer des échanges entre anciens et nouveaux habitants.

Le savoir-faire des habitants peut être valorisé dans des lieux comme un repair café ou une bourse aux talents.

Quelles sont les possibilités d'accompagnement selon le contexte ?

Pour accompagner le changement aux côtés des habitants, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés*. Ils se déclinent en trois catégories, présentées ci-dessous :

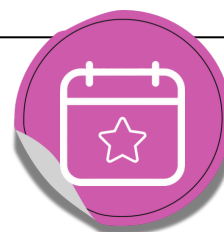
Pour **former et outiller** les habitants



Pour **co-construire** le projet de rénovation des cités minières avec les habitants



Pour **animer** les collectifs d'habitants



Dispositifs qui s'appliquent partout, avec des thématiques particulières

Fond de développement de la vie associative

Thème : multi-thématique, participation citoyenne

Point d'entrée : SDJES

Nature des actions soutenues : les concours financiers interviennent sous forme de subventions aux associations, attribuées dans le cadre d'un appel à projets annuel. Ils sont destinés, d'une part, à la **formation des bénévoles** associatifs élus ou responsables d'activités et, d'autre part, au fonctionnement général et aux **projets innovants** des associations.



Donner aux particuliers les moyens d'agir - Formation

Thème : environnement

Point d'entrée : ADEME

Nature des actions soutenues : nous mettons ainsi à leur disposition des **guides pratiques**, des annuaires d'acteurs, des événements en partenariat, etc. Nous encourageons également le développement de projets citoyens, en particulier sur l'énergie, en proposant des **formations** sur les projets participatifs et citoyens de A à Z.



TePOP : Territoires à Énergie Populaire

Thème : urbanisme

Point d'entrée : Mission Bassin Minier

Nature des actions soutenues : **ateliers participatifs** associant élèves architectes et jeunes du quartier pour concevoir ensemble un espace public adapté aux usages.



*p.38 : Annuaire des contacts utiles

Projet PRE-Vert : Patrimoine Rénovation-Ecologie-Vertueux

Thème : logement

Point d'entrée : Post-Mining Network, Mission Bassin Minier

Nature des actions soutenues : **permanence architecturale** dans les cités minières pour travailler avec les habitants sur la question de la précarité énergétique, l'éco rénovation, et l'amélioration du cadre de vie.



Résidence d'artiste : Artiste rencontre territoire (ART), QU(ART)IER

Thème : culture, lien social

Point d'entrée : DRAC

Nature des actions soutenues : **présences artistiques** longues sur des territoires (collectivités, quartiers prioritaires, projets d'aménagement...) pour favoriser l'inclusion culturelle des tous les habitants. Sont notamment pris en compte les territoires dans lesquels l'offre culturelle est la moins développée : territoires ruraux et périurbains ou zones urbaines sensibles. Une attention particulière doit être portée aux jeunes.



Fondations et organismes privés qui subventionnent les projets

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : Fondation des lumières, Fondation du Hainaut, etc.

Nature des actions soutenues : un grand nombre de structures ou de fondations d'entreprises financent ou cofinancent des **actions portées par les habitants** dans le domaine de la solidarité, de la culture et de la citoyenneté, etc. Chacune possède ses propres critères de sélection des projets soutenus.



Solidarité et participation citoyenne

Thème : participation

Point d'entrée : ANCT

Nature des actions soutenues : l'ANCT accompagne les collectivités dans la structuration d'initiatives visant à faciliter la participation citoyenne, en soutenant les initiatives qui impliquent les habitants dans la co-construction des projets locaux, etc.

Son action permet de :

- Faciliter l'accès aux services de proximité, en soutenant la création de lieux mutualisés.
- Renforcer le lien social et la solidarité locale, en encourageant les projets collaboratifs.
- Favoriser l'engagement citoyen dans la prévention et la sensibilisation, en appuyant des démarches participatives.



Initiatives propres du bailleur social

Thème : mémoire, santé, insertion, jardin, etc.

Point d'entrée : bailleur social

Nature des actions soutenues : **animations** réalisées par des associations ou des prestataires à destination des habitants.



Maison du projet / Tiers-lieu

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : commune, EPCI

Nature des actions soutenues : **lieu** de concertation et d'élaboration des politiques publiques ouverts aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux. Les objectifs sont d'une part, progresser dans les modalités de démocratie locale, et d'autre part, assurer un gage de qualité en faveur d'une meilleure conception urbaine, appropriation du projet par les habitants et prise en compte des changements.



Dispositifs qui s'appliquent dans les QPV

Formation acteurs - habitants

Thème : accompagnement des habitants, participation citoyenne

Point d'entrée : École du renouvellement urbain

Nature des actions soutenues : **formation des habitants** des QPV sur la réglementation sur les procédures en matière de participation des habitants ; apprendre à se positionner dans les discussions avec les institutions ; leur apporter des outils et des méthodes pour développer leur pouvoir d'agir sur leur cadre de vie.



Abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : commune, Bailleur social

Nature des actions soutenues : permet d'agir dans les quartiers en faveur de **l'amélioration du cadre de vie** et de la qualité de service.



Fonds de travaux urbains (FTU)

Thème : cadre de vie

Point d'entrée : Conseil régional des Hauts-de-France

Nature des actions soutenues : **micro-projets** d'aménagement des communes et EPCI pour répondre à un besoin local relevant d'une **initiative des habitants**, et pour **améliorer le cadre de vie** en favorisant la participation active des habitants.



AAP annuel contrat de ville

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : Délégué du préfet à la politique de la ville, EPCI

Nature des actions soutenues : soutenir des **initiatives** dans les quartiers prioritaires en matière d'éducation, emploi, insertion professionnelle, santé, transition climatique, lutte contre les discriminations.



Quartiers d'été ANCT

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : Délégué du préfet à la politique de la ville (sous format d'appel à projets annualisé)

Nature des actions soutenues : **activités et services de proximité** proposés aux familles des quartiers prioritaires pendant l'été.



Nos quartiers d'été (NQE)

Thème : cohésion sociale

Point d'entrée : Conseil régional des Hauts-de-France

Nature des actions soutenues : **animations et manifestations pendant l'été** dans les QPV visant les personnes isolées ou ne partant pas en vacances, avec une démarche collective et participative et REV3 – thème sport, culture, développement durable.



Projet d'initiative citoyenne (PIC)

Thème : multi-thématique

Point d'entrée : Conseil régional des Hauts-de-France

Nature des actions soutenues : **micro-projets associatifs ou projets portés par des collectifs sans statut officiel** visant à sensibiliser les habitants au développement durable, à favoriser l'accès à la culture, promouvoir activité physique et bien être, lutter contre l'isolement.



Dispositifs qui s'appliquent dans les cités intégrées de l'ERBM

Fonds État-Région pour la rénovation des espaces publics

Thème : participation

Point d'entrée : SGAR, DATL

Nature des actions soutenues : soutien aux démarches de participation citoyenne pour la coconstruction en phase d'études opérationnelles ; financement des aménagements sur l'espace public pouvant être issue d'initiatives citoyennes et sous MOa Ville ou EPCI.



Dispositifs qui s'appliquent dans certains EPCI

Contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Thème : éducation à l'art et à la culture

Point d'entrée : EPCI* ayant contractualisé un CLEA avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Éducation nationale, délégation régionale académique pour l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC)

Nature des actions : **résidences mission d'artistes de 4 mois** pour créer, ou contribuer à renforcer à l'échelle d'une intercommunalité une dynamique collective et durable en faveur d'une éducation artistique partagée par le plus grand nombre ; pluridisciplinaire et pour tous les âges de la vie, le dispositif s'adresse à tous les publics du territoire communautaire par le biais de rencontres avec les artistes et une approche concrète de leurs univers de création.

*CABBALR, CALL, CAHC, COA, CAPH, CAVM



Pays d'art et d'histoire

Thème : architecture, patrimoine et cadre de vie

Point d'entrée : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) labellisée Villes et Pays d'art et d'histoire (label national ministère culture)

Nature des actions : un **programme d'actions annuel** établi prioritairement en direction des habitants. Pour les jeunes via des activités éducatives en temps scolaire, actions de sensibilisation et expériences artistiques et culturelles en hors temps scolaire et pendant les vacances. En direction de tous les publics avec des événements tout au long de l'année (expositions pour dévoiler des éléments du patrimoine local, grands événements comme les journées du patrimoine, résidences d'artistes, etc.).



Illustrations

Création d'un espace vert par la démolition d'îlots de la cité 5/12 à Sallaumines financé par abattement de TFPB

Présenté par Alexandra Legrand (Maisons & Cités)

À Sallaumines, un ancien îlot se transforme en espace de convivialité et de fraîcheur urbaine, grâce à un financement issu de l'abattement de la TFPB. L'objectif est d'offrir aux habitants un lieu de rencontre et d'échange.

Le projet, d'un montant de 150 000 €, associe l'Association des Jardins Paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages et la SERPE, paysagiste concepteur.

En intégrant végétalisation, ombrage et mobilier partagé, ce futur îlot devient un espace d'usage collectif pensé avec et pour les habitants. La livraison de l'opération est prévue pour 2026.

TePOP : Territoire à Énergie Populaire

Présenté par Catherine Bertram (Mission Bassin Minier)

TePOP est un dispositif d'ateliers participatifs conçu pour impliquer les jeunes dans la réflexion et la conception d'espaces publics dans leur commune. Après Harnes et Sains-en-Gohelle, la cité du Bois brûlé à Somain, incluse dans le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et intégrée au programme de l'ERBM, devient l'un des terrains d'expérimentation de TePOP.

Porté fin 2024, par la Mission Bassin Minier et l'école d'architecture de Lille, le projet invitait des jeunes de 9 à 12 ans à co-concevoir un aménagement au sein d'un espace public disponible.

Pendant quatre ateliers flash, encadrés par cinq étudiants en architecture et les médiateurs des centres de loisirs et du centre socio-culturel, les jeunes ont participé activement à toutes les étapes du projet, avec une proposition concrète d'installation d'un équipement sportif présentée aux élus avec la remise d'un « kit projet ».



Dispositifs PIC et FTU

Présenté par Emma Becuwe (Conseil régional des Hauts-de-France)

Certaines cités minières du Bassin minier se situent dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Dans ce contexte, la Région Hauts-de-France déploie deux dispositifs complémentaires : les **Projets d'Initiative Citoyenne (PIC)** et le **Fonds de Travaux Urbains (FTU)**. Ils sont destinés à renforcer la participation des habitants et à leur offrir des leviers concrets pour agir sur leur cadre de vie.

Les PIC

Le PIC soutient les initiatives portées par les habitants ou associations locales. Son ambition est d'encourager les dynamiques citoyennes, consolider le lien social et favoriser l'appropriation des valeurs communes. Ces micro-projets, financés jusqu'à 6000 € (50 % Région), concernent aussi bien le développement durable, la culture, la santé que la lutte contre l'isolement. Fêtes de quartier, échanges de savoirs ou ateliers partagés illustrent la diversité des actions soutenues.

Les FTU

Le FTU, quant à lui, accompagne les micro-aménagements réalisés avec et pour les habitants. Porté par les communes ou intercommunalités, il permet de financer (jusqu'à 25 000 € HT, 50 % Région) des projets collectifs d'amélioration du cadre de vie : aménagement d'espaces partagés, mobilier urbain, actions de valorisation des lieux. Intégré à la GUSP et articulé avec les autres dispositifs de la politique de la ville, le FTU vise à stimuler la mobilisation citoyenne et à renforcer la cohésion de quartier.

Conclusion

Mettre en œuvre la rénovation des cités minières ne consiste pas seulement à transformer des logements ou des espaces publics. Il s'agit également de reconnaître les habitants comme des acteurs du changement, capables de contribuer à la construction de quartiers durables, attractifs, vivants et partagés.

Les opérations engagées dans le cadre de l'ERBM sont encore pour une grande partie en cours. Cela constitue une opportunité pour intégrer ou renforcer cette dimension d'accompagnement et de mobilisation des habitants dans chaque opération.

Les retours d'expérience présentés dans ce cahier offrent donc des pistes concrètes pour l'action aussi bien au niveau des communes, des bailleurs et des autres partenaires en contact des habitants.



Ressources annexes

Contacts utiles

Services et agences de l'État :

- Préfet de la région Hauts-de-France, Direction de projet pour le Renouveau du Bassin minier : renouveau-bassin-minier@hauts-de-france.gouv.fr
- Direction Régionale des affaires culturelles : drac.hauts-de-france@culture.gouv.fr
- Délégué du préfet à la politique de la ville 59 : pref-pdec-secretariat@nord.gouv.fr
- Délégué du préfet à la politique de la ville 62 : pref-secretariat-sga@pas-de-calais.gouv.fr
- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 59 : ce.sdjes59@ac-lille.fr
- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 62 : sdjes62@ac-lille.fr
- ADEME : <https://www.ademe.fr/direction-regionale/hauts-de-france/>

Collectivités :

- Conseil régional, Direction de l'aménagement des territoires et du logement : amenagement@hautsdefrance.fr
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, Pays d'Art et d'Histoire : paysdartetdhistoire@agglo-lenslievin.fr

Organisations associées :

- Mission Bassin Minier : accueil@missionbassinminier.org
- Citéo Médiation : accueil@citeo.org
- SPL de l'Artois : contact@spldelartois.fr
- IREV - Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France : contact@irev.fr
- Tadao : accueil@tadao.fr

Bailleurs sociaux :

- Maisons & Cités : clients@maisonstcites.fr
- SIA Habitat
- SIGH : contact@sigh-habitat.fr
- Pas-de-Calais Habitat : dialogue@pasdecalais-habitat.fr
- Partenord Le Groupe

Fondations :

- Fondation territoriale des lumières : fondationdeslumieres@gmail.com
- Fondation Grand Hainaut : fondationgrandhainaut@gmail.com



Retrouvez les actualités de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier en scannant ce QR code.

Glossaire des abréviations

A

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

AAP : Appel à projet

C

CALL : Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

CCAS : Centre communal d'action sociale

CLEA : Contrat local d'éducation artistique

CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques

D

DATL : Direction de l'aménagement territorial et du logement

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DRAJES : Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

E

ENSAPL : École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ERBM : Engagement pour le Renouveau du Bassin minier

F

FDVA : Fond de développement de la vie associative

FTU : Fonds de Travaux Urbains

G

GUSP : Gestion urbaine et sociale de proximité

M

MOa : Maître d'ouvrage

N

NQE : Nos Quartiers d'Été

P

PIC : Projets d'Initiative Citoyenne

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

S

SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

SGAR : Secrétariat général aux affaires régionales

SPL : Société publique locale

T

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties

U

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UPHF : Université polytechnique des Hauts-de-France

V

VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée



RENOUVEAU
du Bassin Minier
S'engager ensemble

*Document proposé dans le cadre de l'Engagement pour
le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)*

